



# Intéressement

## Rappels

Avril 2018

### L'intéressement, qu'est ce que c'est ?

L'intéressement est un dispositif d'épargne salariale que toute entreprise peut mettre en place par voie d'accord.

Le salarié perçoit une prime dont le montant et les conditions de versement sont indiqués dans l'accord d'intéressement.

Les sommes sont immédiatement disponibles mais le salarié peut choisir de les placer sur un plan d'épargne salariale ou sur un compte épargne temps.

### La prime d'intéressement, quel calcul ?

L'intéressement résulte d'une formule de calcul liée aux résultats ou aux performances de l'entreprise.

Chez Safran Aircraft Engines la formule, inchangée depuis plusieurs accords, est la suivante :

$$I = (IB+C) \times MS$$

**MS** : masse salariale brute (hors charges part employeur)

**IB** : intéressement de base

**C** : majoration par les critères opérationnels

*La formule de calcul est pondérée par des critères opérationnels, ces critères étant redéfinis à chaque nouvel accord.*

### La prime d'intéressement, quel plafond ?

Le montant de la prime d'intéressement est donné par la formule et est assujéti à l'atteinte des critères opérationnels **mais il peut être plafonné**, ce qui est le cas chez Safran Aircraft Engines depuis la mise en place des accords d'intéressement.

Le montant total des primes versées à l'ensemble des salariés bénéficiaires ne peut pas excéder **20 % du total des salaires bruts** versés et il ne peut pas dépasser la moitié du plafond annuel de la sécurité sociale **soit 19 866 € en 2018**.

Le cadre légal permet de verser un intéressement de 20%.

Pourquoi Safran Aircraft Engines limite à 8% le montant de l'intéressement ?



**Depuis 2012 la cfecgc demande à chaque négociation un déplafonnement de l'intéressement.**

## Accord d'intéressement 2012 -2014 – Rappel -

Cet accord prévoyait un intéressement de base pouvant aller jusqu'à 6% de la masse salariale et une majoration de celui-ci par 4 critères opérationnels dans la limite de 2,8% . L'intéressement total était plafonné à 8% de la masse salariale et il y avait un plancher qui conduisait à ce que les salaires bruts annuels supérieurs à 44 438 € (en 2013) voient leur intéressement amputé pour respecter le montant global de l'intéressement distribué.

## Accord d'intéressement 2015-2017 – Rappel -

Accord d'intéressement strictement identique au précédent (6 + 2,8 % plafonné à 8 %).

La **cfecgc** lors des négociations a obtenu que les salariés au dessus du plancher touchent intégralement le pourcentage d'intéressement calculé c'est-à-dire non amputé des sommes nécessaires à l'alimentation du plancher.

Grace à la **cfecgc**,  
l'enveloppe globale  
d'intéressement a  
augmenté



## Accord d'intéressement 2018-2020

Jeudi 12 avril s'est tenue à Courcouronnes la 1ere réunion de négociation sur l'intéressement. D'emblée la Direction Générale a annoncé qu'elle ne dépasserait pas le plancher de 8%. D'autre part la CGT a déclaré en séance qu'elle sera signataire d'un accord identique au précédent car elle est contre une politique de rémunération qui ne soit pas une augmentation de salaire. De fait la CGT s'affiche contre un déplafonnement de l'intéressement.

La **cfecgc** demande que ce plafond de 8% soit complété par un intéressement exceptionnel de 4% correspondant à une surperformance de l'entreprise.

Les indicateurs de surperformance étant à définir dans le cadre de la négociation.

**Cela porterait l'intéressement de Safran Aircraft Engine à 8% + 4% soit 12% dans une dynamique de gagnants- gagnants, entreprise ET salariés.**

(12% du salaire brut annuel soit à peu près un équivalent de 1,5 mois de salaire)

La **cfecgc** porte  
une revendication  
innovante visant  
le gagnant-  
gagnant.



## Parents au forfait jour

Que l'on ne se trompe pas, c'est bien la **cfecgc** seule qui, lors des négociations NAO 2018, a demandé et obtenu la possibilité de disposer de 3 jours « enfant malade » pour les parents au forfait jour.

Cette mesure, accessible uniquement aux forfaits horaires, ne l'était pas pour les forfaits jours, sauf sur les sites de Châtelleraut et St Quentin.

Ayant découvert cette particularité, la **cfecgc** a demandé et obtenu l'extension de cette mesure à tous les parents au forfait jour pour tous les sites.

Grace à la **cfecgc**  
tous les parents  
quelque soit leur site  
bénéficient  
maintenant d'un  
crédit d'absence pour  
enfant malade



La **cfecgc** défend les intérêts de tous les salariés.

